



PARALYSIECÉRÉBRALE
FRANCE

Présentation institutionnelle

6 novembre 2020



Qu'est-ce que la paralysie cérébrale ?

- **La paralysie cérébrale est le premier handicap moteur de l'enfant.** Celle-ci touche 125 000 personnes en France, 17 millions de personnes dans le monde ; 1 naissance sur 550,
- Ce handicap résulte de lésions irréversibles survenues sur le cerveau du fœtus ou du nourrisson, dues à la destruction de certaines cellules du cerveau en développement,
- Ces lésions provoquent un ensemble de troubles du mouvement ou de la posture, parfois accompagnés de difficultés cognitives ou sensorielles qui durent toute la vie,
- La cause sont principalement dues à des cas d'infection ou de maladie pendant la grossesse, de grande prématurité ou d'accouchement difficile ou encore des incidents (interventions ou maladies) pendant les premiers mois de la vie de l'enfant (et ce jusqu'à l'âge de 2 ans).



Les missions de Paralyse Cérébrale France

Paralyse Cérébrale France a pour objectif :

- de représenter, de défendre et de soutenir à titre collectif et individuel les personnes, enfants et adultes, en situation de paralysie cérébrale avec ou sans polyhandicap, ainsi que leurs familles ;
- d'unir, fédérer et promouvoir les associations, les organismes et structures d'aide aux personnes avec paralysie cérébrale en vue de coordonner leur action et de leur venir en aide pour la réalisation de leur propre projet ;
- d'établir et de maintenir entre ses adhérents la solidarité nécessaire et de leur apporter un appui matériel, technique et moral ;
- de représenter, toutes les fois qu'une action collective doit être exercée, les associations, les organismes et structures qu'elle fédère auprès de tout organisme ou instance et notamment auprès des pouvoirs publics, des administrations centrales, des établissements publics, des organismes consultatifs et des instances européennes et internationales dans l'accomplissement des buts poursuivis ;
- de favoriser la recherche scientifique et médicale en vue d'améliorer la prévention et les techniques thérapeutiques.



Paralyse Cérébrale France est un acteur de premier plan

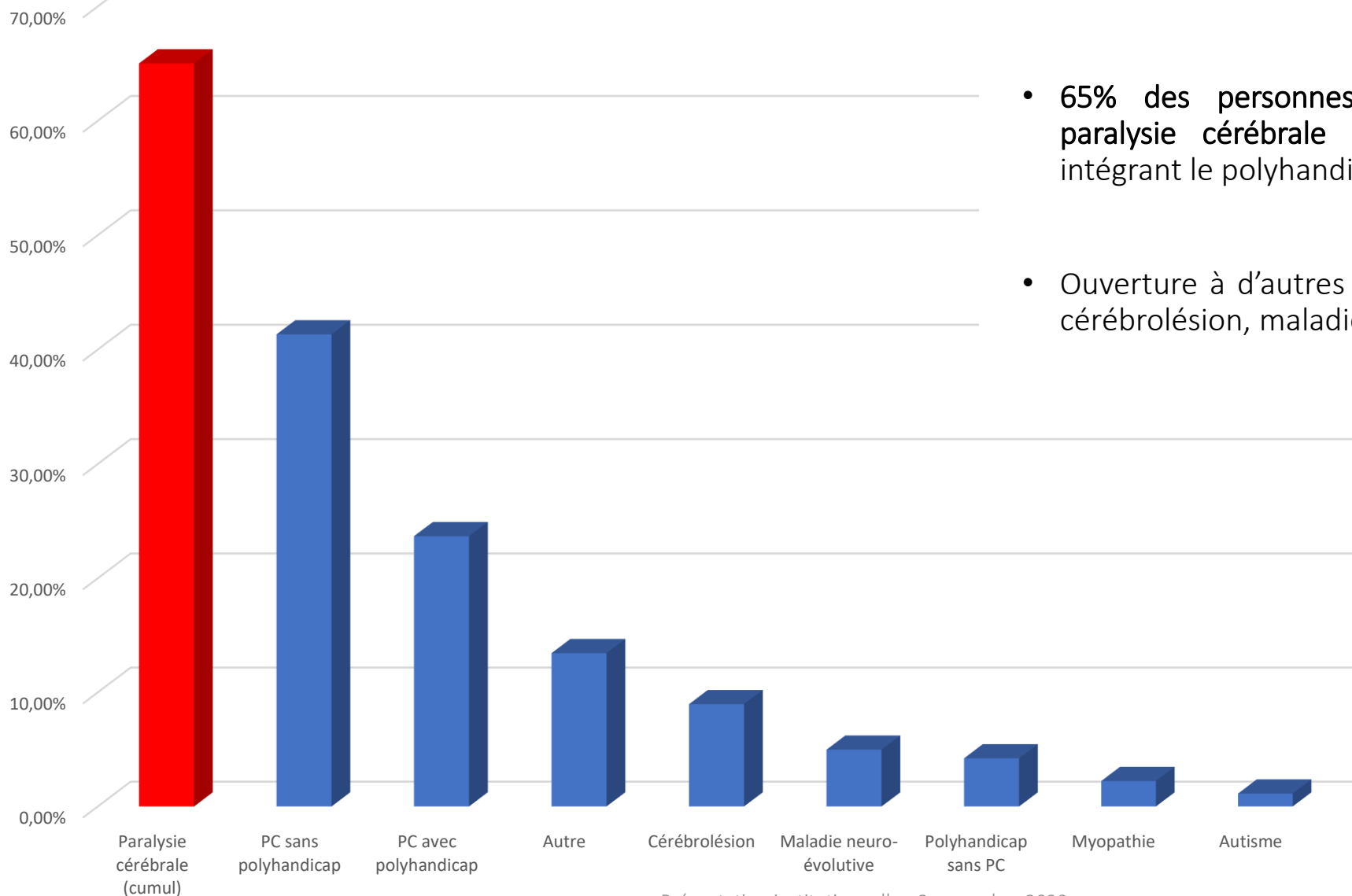
- Paralyse Cérébrale France est une fédération d'associations qui prend ses racines dans le cadre d'un mouvement impulsé, dans les années 50, par une communauté de parents d'enfants d'infirmités motrices cérébrales,
- **Paralyse Cérébrale France est un acteur de premier plan** : membre du comité de gouvernance du CNCPH, du Conseil de la CNSA ainsi que du comité exécutif de Collectif handicaps,
- Paralyse Cérébrale France accompagne au quotidien, via ses adhérents, **7 500 personnes** à travers près de 200 établissements et services et mobilise **une « force » militante** de quelques **25 000 personnes, proches-aidants et professionnels**,
- La FFAIMC fédère **24 associations situées tant en métropole que dans les territoires ultra-marins**, 17 gestionnaires et 7 non-gestionnaires, couvrant **plus de la moitié des départements français**,
- **Une fédération qui affirme de nouvelles ambitions** : interactions dans un écosystème national, européen et mondial ; objectif de représenter les 125 000 personnes avec paralysie cérébrale en France (quel que soit leur lieu de vie) ; ouverture à toutes les structures de l'économie sociale et solidaire.



Un réseau qui prend ses racines dans les territoires



Un réseau principalement centré sur l'accompagnement aux personnes avec paralysie cérébrale ou avec handicap moteur à prédominance motrice



- 65% des personnes accompagnées avec paralysie cérébrale (près de 70% en y intégrant le polyhandicap),
- Ouverture à d'autres formes de handicaps : cérébrolésion, maladies neuro-évolutives, ...



Des établissements et services qui accompagnent au quotidien les personnes avec paralysie cérébrale ou avec un handicap à prédominance motrice

- Les associations adhérentes à Paralytic Cerebral France mettent en œuvre :
 - 128 établissements : instituts d'éducation motrice (IEM), établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), établissements et services pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP), foyers d'accueil médicalisés (FAM), maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers de vie, établissements et services d'aide par le travail (ESAT), entreprises adaptées (EA), ...
 - 65 services : services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP), services d'accueil de jour, services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), habitats inclusifs, ...
- Ces associations gèrent plus **400 M€ de budget** de fonctionnement / investissement,
- Celles-ci emploient près de **6 300 collaborateurs** (ETP).



Une diversité d'entreprises adaptées et d'établissements et services d'aide par le travail pour répondre aux projets professionnels des personnes en situation de handicap

ARIMOC
« Un avenir et 2 savoirs ensemble, de nos différences »

1 ESAT : agroalimentaire ; bois, conditionnements ; papeterie ; plasturgie ; entretien d'espaces verts...

cap'devant!
ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

2 ESAT : blanchisserie ; conditionnements ; travaux informatiques / numérisation ; restauration ; laverie de véhicules...



1 ESAT : montage ; conditionnements ; étiquetage ; tri...



1 EA et 3 ESAT : restauration ; agroalimentaire ; conciergerie ; entretien d'espaces verts ; imprimerie / archivage ; conditionnements, montage et emballage...

odynéo
HANDICAP ET PARCOURS DE VIE

2 ESAT : impression numérique ; création graphique, infographie et PAO ; fabrication et montage d'ensembles mécaniques ; usinage de métaux ; entretien d'espaces verts...



1 ESAT : sous-traitance industrielle, prestations de services (pension animalière...)



1 ESAT : conditionnements, assemblage-montage, métiers d'hôtelleries, métiers administratifs...



Merci de votre attention

Une équipe à votre service :

Jacky VAGNONI, président
Pierre-Yves LAVALLADE, délégué général
Céline COURTIN, assistante de direction